
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 6 novembre 2023 à 19 h
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Nancy BLANCHET, mairesse d'arrondissement
Mme Laura-Ann PALESTINI, conseillère de la Ville
M. Richard DESCHAMPS, M.B.A., conseiller de la Ville
Mme Daniela ROMANO, conseillère d'arrondissement
Mme Josée TROILO, conseillère d'arrondissement
M. Michel NOËL, conseiller d'arrondissement
M. Benoit AUGER, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Christianne CYRENNE, directrice d'arrondissement
Mme Nathalie HADIDA, OMA, secrétaire d'arrondissement
Mme Diane BIBEAU, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h.

CA23 20 0390

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 novembre 2023 tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant le point suivant :

10.04.1 Offrir les plus sincères condoléances du conseil à la famille de madame Réjeanne Nadeau à la suite de son décès.

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA23 20 0391**Période de questions des citoyens**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
Robert Talarico	Dépôts sauvages Déneigement Vitesse Intensité d'éclairage
Lucia Spallone	Bail du café à la bibliothèque L'Octogone
Carla Da Costa	Sécurisation de l'intersection de la rue Lacroix et de la rue Dupras
Lilly Lacoursière-Gignac	Sécurisation du quadrilatère de l'école du Grand Héron
Karine Crépeau	Sécurisation de l'avenue Lacharité entre le boulevard Champlain et la rue Centrale
Faiza Boukenous	État de la chaussée sur le boulevard De La Vérendrye entre la rue Ducas et la rue Lapierre
Lynn Dallaire	Entretien des parcs à chiens
Anthony Baker	Instances décisionnelles de la ville

10.03

CA23 20 0392**Décès - madame Elisabetta Pipicelli**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Elisabetta Pipicelli survenu le 18 octobre 2023.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA23 20 0393**Décès - madame Réjeanne Nadeau**

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Réjeanne Nadeau survenu le 30 octobre 2023.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04.1

CA23 20 0394
Approbation des procès-verbaux du 10 octobre 2023

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 10 octobre 2023, à 18 h et de la séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA23 20 0395
Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 11 octobre 2023

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De déposer le compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 11 octobre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

10.06 1239255059

CA23 20 0396
Dépôt du compte rendu du comité de circulation du 25 septembre 2023

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De déposer le compte rendu de la rencontre du comité de circulation du 25 septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1237151032

CA23 20 0397

Dépôt des rapports mensuels de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De déposer les rapports mensuels des permis de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises des mois de juillet, août et septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1239255058

CA23 20 0398

Distribution des « Boîtes bienvenue bébé » à la bibliothèque L'Octogone.

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'offrir au conseil de la Ville, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, que l'arrondissement de LaSalle prenne en charge la distribution des « Boîtes bienvenue bébé » à la bibliothèque L'Octogone.

Adoptée à l'unanimité.

12.01 1238749003

CA23 20 0399

Convention entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'arrondissement pour la gestion de la piscine Riverside

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'autoriser la signature de la convention à intervenir entre l'Association récréative du parc Riverside inc. et l'arrondissement de LaSalle pour la gestion de la piscine Riverside, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2026 et accorder une contribution financière totale de 108 000 \$ à cette fin incluant toutes les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1237817019

CA23 20 0400

Entente d'évaluation avec Hydro-Québec - projet de déplacement des lignes électriques sur la rue Édouard

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'autoriser la signature de l'entente d'évaluation de travaux majeurs avec Hydro-Québec afin de réaliser la conception finale et la construction du projet de déplacement des lignes électriques situées sur la rue Édouard; et

D'autoriser le directeur des Travaux publics de l'arrondissement de LaSalle à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1237151030

CA23 20 0401

Amender la résolution CA23 200189 - Entente avec Hydro-Québec

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'amender la résolution CA23 20 0189 portant sur l'entente avec Hydro-Québec pour l'exécution des travaux d'augmentation de la ligne d'alimentation électrique au Centre sportif Dollard-St-Laurent afin de majorer le coût total des travaux d'approximativement 224 465,82 \$ à approximativement 335 081,12 \$ taxes incluses et autoriser le directeur des Travaux publics à signer la nouvelle entente.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1230269014

CA23 20 0402

L'Avant-Scène de LaSalle - Contribution financière pour l'évènement « Célébration des 70 ans de la troupe de théâtre L'Avant-scène de LaSalle »

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 2000 \$ à L'Avant-Scène de LaSalle, conformément au Programme 7 de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes de LaSalle, pour la tenue de l'évènement « Célébration des 70 ans de la troupe de théâtre Avant-scène de LaSalle » qui s'est tenue au Théâtre du Grand Sault le 8 octobre 2023; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1237769008

CA23 20 0403

Adopter la version révisée du programme de soutien aux événements québécois, canadiens ou internationaux

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'adopter la version révisée du programme de soutien aux événements québécois, canadiens ou internationaux - article 5.4.4 de la politique de reconnaissance et de soutien aux organismes de LaSalle et autoriser son entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1238157007

CA23 20 0404

Organisation sociale caraïbe de Montréal - 46^e anniversaire de fondation et contribution financière pour la réalisation du programme souvenir

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De féliciter l'Organisation sociale caraïbe de Montréal pour son 46^e anniversaire de fondation;

D'accorder une contribution financière de 300 \$, incluant toutes les taxes si applicables, pour la réalisation du programme souvenir de la soirée qui aura lieu 11 novembre 2023; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1238420001

CA23 20 0405

Accueil pour Immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme - Contribution financière dans le cadre du Festival de l'harmonie interculturelle

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 6 150 \$ taxes incluses à l'organisme Accueil pour Immigrants et Réfugiés du Sud-Ouest de Montréal Centre Prisme afin de permettre le remboursement des frais engagés par les organismes ayant organisé et animé des kiosques dans le cadre du Festival de l'harmonie interculturelle qui s'est tenu le 23 septembre 2023; et

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1234629016

CA23 20 0406

Nettoyage de certaines propriétés situées sur le territoire de l'arrondissement

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin de couper les herbes hautes et d'effectuer le nettoyage des propriétés suivantes sur le territoire de l'arrondissement et de disposer des matières nuisibles s'y trouvant :

- 15, 7^e Avenue
- 760, 90^e Avenue
- coin boulevard Bishop-Power et rue George.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1239255065

CA23 20 0407

Tournoi de basketball "Leaders of the Pack" et autorisation de vente de produits

Il est proposé par Michel NOËL

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

D'entériner l'autorisation donnée aux Leaders d'exploiter les kiosques de ventes de produits suivants : billetteries, collations, breuvages, vêtements promotionnels, du 2 au 5 novembre 2023, lors du tournoi de basket-ball "Leaders of the Pack" au Carrefour récréatif et communautaire de LaSalle et dans certaines écoles de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1237817021

CA23 20 0408

Marché de Noël de l'Organisme du Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux

Il est proposé par Daniela ROMANO

appuyé par Laura-Ann PALESTINI

et résolu :

D'autoriser la fermeture partielle de la 5^e Avenue entre la rue Édouard et le stationnement du Centre communautaire et culturel Henri-Lemieux dans le cadre du Marché de Noël organisé par l'organisme Centre communautaire et culturel Henri-Lemieux. Le Marché de Noël aura lieu le samedi 2 décembre 2023 de 10 h à 17 h et le dimanche 3 décembre 2023 de 10 h à 16 h.

L'horaire de fermeture sera indiqué comme suit :

- Samedi 2 décembre 2023 de 8 h 30 à 17 h
- Dimanche 3 décembre 2023 de 8 h 30 à 16 h

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1234629017

CA23 20 0409

Fixer les dates des séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2024.

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Nancy BLANCHET

et résolu :

De fixer le calendrier des séances du conseil d'arrondissement de LaSalle aux dates suivantes pour l'année 2024 :

15 janvier
5 février
4 mars
8 avril
6 mai
3 juin
8 juillet
12 août
9 septembre
7 octobre
4 novembre
2 décembre

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1232484029

CA23 20 0410

Nommer les membres du comité préparatoire pour l'année 2024

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De nommer les membres du comité préparatoire des séances du conseil pour les mois de janvier à décembre 2024 comme suit :

Pour les mois de janvier, février, mars et avril

Madame la conseillère d'arrondissement Josée Troïlo et monsieur le conseiller de la Ville Richard Deschamps

Pour les mois de mai, juin, juillet et août

Monsieur le conseiller d'arrondissement Benoît Auger et monsieur le conseiller d'arrondissement Michel Noël

Pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre

Monsieur le conseiller de la Ville Richard Deschamps et madame la conseillère de la Ville Laura-Ann Palestini

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1232484022

CA23 20 0411

Nommer les mairesses et maires suppléants pour l'année 2024

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Daniela ROMANO

et résolu :

De nommer les maires et mairesses suppléants et les maires et mairesses suppléants substitués pour l'année 2024, comme suit :

Pour les mois de janvier, février, mars et avril

Maire suppléant - monsieur le conseiller de la Ville Richard Deschamps

Mairesse suppléante substitut - madame la conseillère d'arrondissement Josée Troïlo

Pour les mois de mai, juin, juillet et août

Maire suppléant - monsieur le conseiller d'arrondissement Benoît Auger

Maire suppléant substitut - monsieur le conseiller d'arrondissement Michel Noël

Pour les mois de septembre, octobre, novembre et décembre

Mairesse suppléante - madame la conseillère de la Ville Laura-Ann Palestini

Maire suppléant substitut - monsieur le conseiller de la Ville Richard Deschamps

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1232484021

CA23 20 0412

Reddition de comptes

Il est proposé par Josée TROILO

appuyé par Richard DESCHAMPS

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés et la liste des virements budgétaires pour la période du 21 septembre au 22 octobre 2023 ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour septembre 2023.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1233035013

CA23 20 0413

Adoption - règlement numéro LAS-0162

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'adopter le règlement numéro LAS-0162 imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2024.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1233035010

CA23 20 0414

Regroupement pour adoption - stationnement pour personne à mobilité réduite

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.02 à 40.07.

D'adopter les points 40.02 à 40.07.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

CA23 20 0415

Retrait d'une zone de stationnement réservé pour personne à mobilité réduite - rue Beauchamp

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser le retrait de la signalisation de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite; et

De conserver toute autre signalisation en vigueur.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1237151034

CA23 20 0416

Installation d'un espace de stationnement réservé pour personne à mobilité réduite - rue Lévis-Sauvé

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser l'installation d'un espace de stationnement réservé pour personne à mobilité réduite sur la rue Lévis-Sauvé dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1237151033

CA23 20 0417

Installation d'un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite - rue Charron

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite sur la rue Charron dans l'arrondissement de Lasalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1237151037

CA23 20 0418

Installation d'un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite - 9^e avenue

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser un espace de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite sur la 9^e Avenue dans l'arrondissement de Lasalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1237151039

CA23 20 0419

Installation de deux espaces de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite - rue Preville et 32^e Avenue

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser l'installation de deux espaces de stationnements réservé pour personnes à mobilité réduite, une première sur la rue Préville et une seconde sur la 32^e Avenue dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1237151036

CA23 20 0420

Installation de deux espaces de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite - rue Edouard et rue Serre

Il est proposé par Laura-Ann PALESTINI

appuyé par Benoit AUGER

et résolu :

D'autoriser l'installation de deux espaces de stationnement réservé pour personnes à mobilité réduite, une première sur la rue Edouard et une seconde sur la rue Serre dans l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1237151038

CA23 20 0421

Regroupement pour adoption - PIIAD

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.08 à 40.12.

D'adopter les points 40.08 à 40.12.

Adoptée à l'unanimité.

40.00

CA23 20 0422

PIIAD - Agrandissement - 341, 9^e Avenue (lot 1 077 426)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3003273283), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'agrandir le bâtiment situé au 341, 9^e Avenue (lot 1 077 426), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement relatif aux PIIAD chapitre 24 : Village des Rapides puisqu'il :

- s'harmonise et met en valeur le milieu résidentiel;
- permet l'intégration des nouvelles interventions au milieu urbain existant;
- assure le respect du paysage très distinctif à la fois urbain et villageois du quartier;
- valorise le patrimoine architectural du quartier.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1239255064

CA23 20 0423

PIIAD - Revêtement extérieur - 8686, boulevard Newman (lot 1 451 015)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3003298632), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de changer de matériau de revêtement extérieur d'un mur donnant sur une voie publique située au 8686, boulevard Newman (lot 1 451 015), considérant que le projet respecte les objectifs et critères d'évaluation applicable du Règlement sur les PIIAD au chapitre 27 : Autres secteurs puisqu'il :

- maintient l'harmonie et la qualité architecturale des bâtiments existants;
- rehausse la qualité du patrimoine bâti laSallois.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1239255063

CA23 20 0424

PIIAD - Agrandissement - 9158, terrasse du Plateau (lot 1 451 352)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3003303105), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin d'agrandir le bâtiment principal situé au 9158, terrasse du Plateau (lot 1 451 352), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement sur les PIIAD se trouvant au chapitre 27 : Autres secteurs puisqu'il :

- maintient l'harmonie et la qualité architecturale des bâtiments existants;
- rehausse la qualité du patrimoine bâti laSallois.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1239255060

CA23 20 0425

PIIAD - Transformation - 125, 4^e Avenue (lot 1 079 678)

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3003268845), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de transformer le bâtiment situé au 125, 4^e Avenue (lot 1 079 678), considérant que le projet respecte les objectifs et critères applicables du Règlement sur les PIIAD se trouvant au chapitre 24 : Village des Rapides puisqu'il :

- s'harmonise et met en valeur le milieu résidentiel;
- permet l'intégration des nouvelles interventions au milieu urbain existant;
- assure le respect du paysage très distinctif à la fois urbain et villageois du quartier;
- valorise le patrimoine architectural du quartier.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1239255061

CA23 20 0426**PIIAD - Transformation - 7634, rue Centrale (lot 1 079 757)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis de transformation (3003287103), les documents soumis en vertu des dispositions du Règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale durables numéro LAS-0146 (PIIAD), afin de transformer le bâtiment situé au 7634, rue Centrale (lot 1 079 757), considérant que le projet respecte les objectifs et critères d'évaluation applicables du Règlement sur les PIIAD au chapitre 24 : Village des Rapides puisqu'il :

- s'harmonise et met en valeur le milieu résidentiel;
- permet l'intégration des nouvelles interventions au milieu urbain existant;
- assure le respect du paysage très distinctif à la fois urbain et villageois du quartier;
- valorise le patrimoine architectural du quartier;
- consolide l'activité commerciale sur la rue Centrale;
- crée une image de marque sur la rue Centrale.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1239255062

CA23 20 0427**Émission d'un permis d'agrandissement - 13, avenue Strathyre (lot numéro 1 929 678)**

Il est proposé par Benoit AUGER

appuyé par Josée TROILO

et résolu :

D'approuver, en vue de l'émission d'un permis d'agrandissement (demande AG3003112518), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement de citation numéro 2134 et de la Loi sur le patrimoine culturel (LPC), afin de transformer l'ancien hôtel de ville de LaSalle situé au 13, avenue Strathyre (lot numéro 1 929 678) en lieu de diffusion culturelle considérant que:

À sa séance du 19 janvier 2022, le comité consultatif d'urbanisme a émis un avis favorable unanime, considérant que le projet respecte les objectifs et critères d'évaluation applicables du Règlement sur les PIIAD puisqu'il :

- protège et met en valeur les caractéristiques architecturales d'intérêt du bâtiment;
- présente une implantation cohérente et une intégration du bâtiment dans son environnement;
- s'intègre aux constructions environnantes existantes tout en mettant en valeur son caractère communautaire;
permet de protéger et mettre en valeur les caractéristiques paysagères d'un secteur d'intérêt patrimonial;
- propose des aménagements inclusifs, sécuritaires et confortables;
- contribuera à faire briller à nouveau un bâtiment ayant une valeur patrimoniale exceptionnelle;
- permettra de bonifier les services offerts aux citoyennes et citoyens;
- permettra de mettre en œuvre la réalisation d'un des quatre pôles culturels à LaSalle;
- créera une relation visuelle et spatiale forte avec le moulin Fleming;
- respecte les objectifs et critères applicables du règlement relatif aux PIIAD (Accessibilité universelle et Secteurs et bâtiments patrimoniaux).

Le projet a été présenté au Conseil du patrimoine (CPM) à sa séance du 4 mars 2022 et a obtenu un avis favorable avec des recommandations (joint au présent sommaire).

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1239255066

CA23 20 0428

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par Richard DESCHAMPS

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines de la Direction d'arrondissement.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1236456011

CA23 20 0429

Levée de la séance

Il est proposé par Nancy BLANCHET

appuyé par Michel NOËL

et résolu :

De lever la séance à 19 h 46.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Je donne mon assentiment au contenu de ce procès-verbal.

Nancy BLANCHET
Mairesse d'arrondissement

Nathalie HADIDA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 12 décembre 2023.